

Séance du Lundi 24 juillet 2023

Présents :

MM. PARIS, JALADE, ROÏTERO, CALMELS, GARRIGUES, AMADO MARTINEZ,
M. SOLLÉ, R. VIAROUGE, J. PACE

Excusés :

C. DURAND, DOMENECH, ALBIMET, MAILÉ (pouvoir à R. Viarouge)

Secrétaire: M. SOLLÉ

Ordre du jour :

Voie communautaire : Fonds de concours de 3 160 € alloué à la C.C.R. pour participation aux dépenses de voie communautaire (10 pour)

Cantine scolaire : Augmentation de la participation communale : 1,10 € au lieu de 1 € sur le prix du repas, facturé au 1.09.2023, à 4,75 € TTC (10 pour)

Personnel communal : - Journée solidarité : étalement de 7h de travail en plus comme suit : 10 mn de travail en plus chaque semaine, pour un temps plein (proportionné pour un temps non complet) (2 contre : ROÏTERO AMADO) (8 pour)
- Création du poste d'Adjoint technique, à l'Ecole, à 17h20, à compter du 1.09.2023, pour 3 ans (10 pour)
- Contrat de Vincent VITRAC : fin de son contrat le 31.12.2023. Proposition de titularisation de l'agent au 1.01.2024 (10 pour)

Boulangerie :

- Aménagement prévu en Août
 - Contrat de bail précaire de 3 ans, à mettre en place
- Montant du loyer 450 € les 3 premiers mois, puis 900 € (bât. + matériel)
Dépôt de garantie à prévoir (10 pour)

Référent déontologie : désignation de Philippe CALMELS

